

Septembre 2006

N°6

SOMMAIRE

- Les nouvelles en bref...	Page 1
- Le parasitisme externe	Page 2
- Les différents parasites	Page 2
- Conséquences des infestations par les ectoparasites, moyens de lutte	Page 5
- Présentation de quelques désinfectants	Page 8



LE RÉSEAU SENTINELLE EN BREF...

Les sentinelles : On observe encore des problèmes de parasitisme digestif (vers, coccidies), des diarrhées dues à des colibacilles, des chutes de croissance et des mortalités sont aussi rapportées. Certaines causes de mortalité sont restées inconnues. Nous vous rappelons que les suivis « avortement » et « autopsies » du GRDSBR/RESIR sont gratuits. Si vous constatez des mortalités ou des problèmes pathologiques, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire traitant.

Attention....

Durant la période d'intersaison, attention aux coups de froid, protégez vos animaux des courants d'air. De nombreux éleveurs nous ont signalé que durant la période de transition été/hiver, les animaux développaient des troubles respiratoires pouvant entraîner la mort s'ils n'étaient pas traités à temps.

Les mises bas difficiles : il faut être très attentif :

- Au choix des reproducteurs (gabarit, race),
- Au développement corporel des chevrettes avant la mise à la reproduction :
 - Gabarit et poids suffisants
 - Age (attendre au moins 8 à 10 mois d'âge)
- A la gestion de l'alimentation en fin de gestation : attention aux chèvres trop grasses ou trop maigres (risque de toxémie de gestation).

Produit insecticide ou désinfectant ? Ne pas confondre ! Par exemple, nous avons constaté une mauvaise utilisation dans les élevages du **SOLFAC 10® qui n'est pas un désinfectant** mais un **insecticide**. Lors de l'achat d'un désinfectant, vérifiez qu'il soit virucide, fongicide, bactéricide voire ookysticide (destruction des œufs de coccidies).

Actualités...

CHIKUNGUNYA : quelques éleveurs ont été contraints d'arrêter leur activité car les douleurs ne leur permettaient pas de s'occuper de leurs animaux.

Nouveau plan de prophylaxie : Ce document, rédigé par le GDS/RESIR et validé par plusieurs vétérinaires de l'île, est actuellement distribué aux éleveurs sentinelles. Il traite des principales mesures prophylactiques et sanitaires en élevages ovins et caprins. N'hésitez pas à nous le demander.



LE PARASITISME EXTERNE

Insectes / Acariens / Champignons

LES DIFFERENTS PARASITES EXTERNES (ectoparasites)

Les ectoparasites provoquent chez les ruminants des affections cutanées généralement prurigineuses (démangeaisons de la peau) parfois difficiles à diagnostiquer à l'œil nu. En cas de suspicion, des prélèvements peuvent permettre d'identifier le parasite. L'infestation par ces parasites peut avoir des conséquences graves car l'animal est stressé, il mange moins, ce qui peut entraîner une **dégradation importante de l'état corporel**, ainsi que **des pertes économiques**.

On dénombre 3 catégories d'ectoparasites : les insectes, les acariens et les champignons.

LES INSECTES

- **Les stomoxes** ou « **mouches-bœuf** » s'attaquent à de très nombreux animaux domestiques. Leur localisation préférentielle sur les animaux est **la tête, les flancs et les membres**.

Les nuisances provoquées par ces mouches sont :

- Directes : par harcèlement des animaux et par spoliation sanguine,
- Indirectes : par transmission de germes pathogènes (exemple : anaplasmose).

*Un programme de lutte contre les stomoxes existe au GRDSBR : le **POSEIDOM vétérinaire**. Il gère sur l'ensemble de l'île, la lutte intégrée contre les mouches piqueuses : pose de pièges Vavoua, traitement des fumiers avec un larvicide, traitement des animaux, lutte biologique (parasitoïdes).*

- **Les mouches domestiques** : elles dérangent les animaux et peuvent être à l'origine d'une infection bactérienne localisée au niveau des yeux : la moraxellose (on observe un voile blanc sur la cornée).
- **Les poux** : ce sont des insectes sans ailes, qui se nourrissent de sang ou de débris cutanés. Ils vivent à la surface de la peau et sont en permanence sur leur hôte. Ils se localisent de préférence dans les parties du corps les plus chaudes, à l'abri dans les plis cutanés (base des cornes et des oreilles, encolure, ligne du dos, oreilles, scrotum, fanon...). La contamination est directe par contact entre un animal infesté et un autre non parasité.
- **Les puces** : petits insectes mondialement répandus bruns et dépourvus d'ailes. Elles passent par quatre stades de développement : œuf, larve, nymphe et adulte. La durée de vie des puces dépend de la température, de l'humidité et de la quantité de nourriture disponible (la puce met environ 2-3 semaines pour atteindre le stade adulte dans des conditions favorables). Les puces adultes se nourrissent de sang.

N'oubliez pas que des campagnes de lutte contre les rats se font régulièrement.

Pourquoi dératiser ? Les rats sont des vecteurs de maladies graves pour l'homme et les animaux, notamment la leptospirose. Ils sont également porteurs de puces (pour tout renseignement sur la dératisation, veuillez contacter le GRDSBR qui propose des contrats de dératisation).

Ne pas oublier de traiter les animaux domestiques (chats, chiens), car eux-mêmes peuvent être porteurs de puces.



Lutte contre les puces :

Attention... 95% de la population de puces se trouve dans l'environnement, il est indispensable de traiter les ANIMAUX et l'ENVIRONNEMENT.

Il faut traiter le bâtiment en ayant au préalable :
➡ Sorti les animaux,
➡ Enlevé le fumier.

Après un nettoyage et une désinfection des locaux (produit bactéricide, virucide et fongicide), il est important d'appliquer un **INSECTICIDE**. Les animaux seront remis dans le bâtiment après avoir été préalablement traités eux aussi.

L'insecticide sur la litière permettra une lutte environnementale qui complètera la lutte faite sur les animaux.

Les animaux, traités avec un insecticide, doivent être remis dans un bâtiment propre.

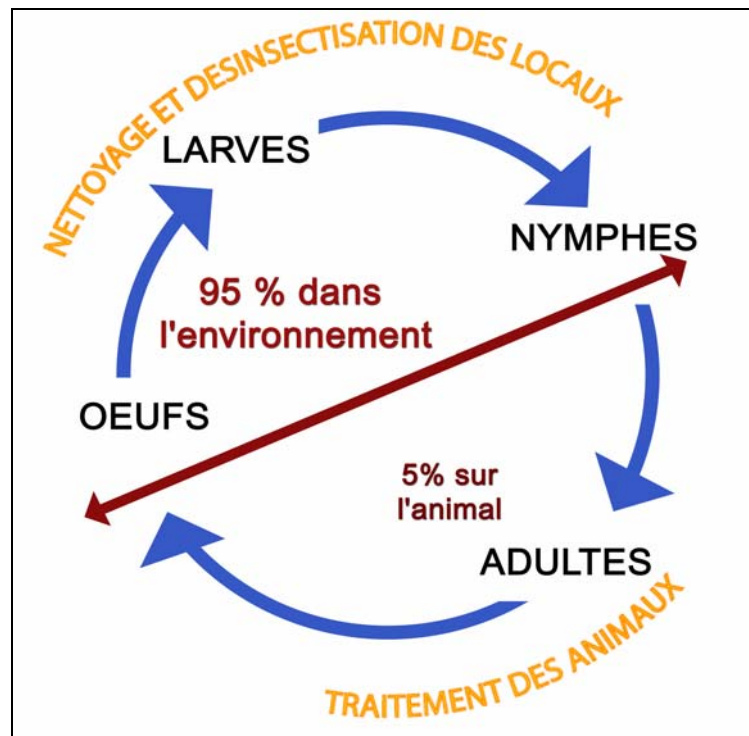


Schéma n°1: Cycle de la puce et lutte associée : traitement des animaux et nettoyage/désinfection des locaux vont de paire !

En cas d'infestation massive, il peut être recommandé de réaliser un 2^{ème} traitement sur les animaux 10 à 15 jours après le premier et de nettoyer à nouveau le bâtiment (avec application d'un insecticide)

- **Les myases :** dégâts causés par des larves de mouches qui pondent dans les replis de peau, laine et plaies des animaux. Ces larves sont carnivores et se nourrissent de la chair de l'animal parasité. Des cas ont été observés en suivi sentinelle chez les moutons en pâture sur zone humide. Une surveillance régulière du troupeau est nécessaire (observation et tonte des animaux) et les soins à apporter sont simples : enlèvement des larves, désinfection de la plaie et utilisation d'un insecticide.

Le GDS propose aux éleveurs un service de tonte des moutons. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

LES ACARIENS

- **Les agents de gales** : les gales sont des affections extrêmement contagieuses qui peuvent être provoquées par 3 genres d'acariens (sarcopte, psoropte ou choriopte). Le cycle biologique des parasites dure environ 3 semaines et les individus peuvent persister dans le milieu extérieur pendant 1 à 6 semaines. Les différentes localisations des gales sont décrites dans le tableau ci-dessous.

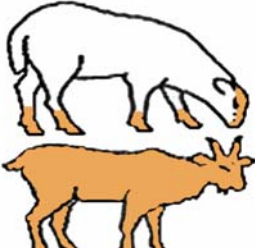
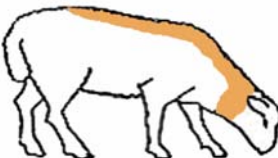
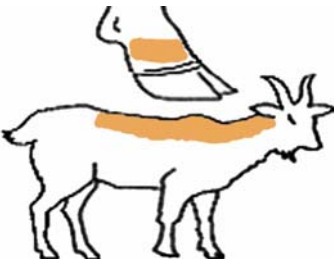
Types de gales		
Gale sarcoptique	Gale psoroptique	Gale chorioptique
<p>Caprins : Gale généralisée qui débute au niveau de la tête et des faces latérales du cou. La maladie s'étend rapidement. Etat général très affecté. Fort épaissement de la peau au niveau des zones atteintes.</p> <p>Ovins : Fréquente, appelée « noir museau » car elle touche principalement la tête et se caractérise par la formation de croûtes. L'état de l'animal est peu affecté.</p>	<p>Caprins : Localisée au conduit auditif externe. Fort prurit. Complications bactériennes possibles (otite moyenne se traduisant par un torticolis).</p> <p>Ovins : Maladie ectoparasitaire, la plus grave chez le mouton. Atteinte des régions enlainées. Les lésions s'étendent rapidement et le prurit est intense.</p>	<p>Caprins et ovins : Fréquente, mais conséquences cliniques réduites. Généralement localisée à l'extrémité des membres, mais peut atteindre le haut des membres, voire le scrotum.</p>
		

Tableau n°1 : Les différentes gales et leur localisation (Source : *Bulletin des GTV, Dossiers techniques des Vétérinaires « numéro spécial parasitisme » numéro 5, page 12*)

Les agents de gale parasitent les animaux durant toute la durée de leur cycle de vie. Les parasites passent d'un animal à l'autre par contact direct et *via* l'environnement (clôture, matériel...).

- **Les tiques** sont des acariens de grande taille. A la Réunion, deux types de tiques sont présents :



Boophilus microplus, qui est plus spécifiquement adaptée aux bovins. Les 3 stades se nourrissent sur un seul et même hôte ce qui permet une grande rapidité de développement et des infestations massives.



Amblyomma variegatum, tique présente sur les côtes sud et ouest de l'île, vecteur de la cowdriose (attention au foin acheté dans ces zones et pouvant héberger ces tiques). Son cycle nécessite 3 hôtes différents (un pour chacun des trois stades). Cette tique peut parasiter de nombreux animaux mais montre une préférence pour les ruminants lorsqu'elle est au stade adulte.

Le risque principal représenté par les tiques est lié à leur rôle en tant que **vecteurs de maladies**. Les tiques sont capables de transmettre des virus, des bactéries et des parasites (sur l'île : anaplasmose, piroplasmose, et cowdriose).

Des actions de lutte environnementale sont à mener pour diminuer la présence de ces parasites :

- nettoyage et débroussaillage des abords de l'exploitation
- gestion agronomique des pâtures (élimination des herbes envahissantes).

Pour la mise en œuvre d'une bonne lutte environnementale au sein de votre exploitation, vous pouvez contacter le service Poséïdom Vétérinaire du GRDSBR.

LES CHAMPIGNONS (MYCOSES)



Les teignes : champignons microscopiques responsables de l'apparition de plaques circulaires dépilées (de 1 à 5 cm de diamètre) ne provoquant pas de démangeaison et localisées généralement au niveau de **la tête**, de **l'encolure**, **des flancs** et de **la croupe**. Les animaux touchés sont en général ceux qui sont allaités artificiellement, ceux en engraissement (local sombre, humide et mal ventilé), les animaux carencés ou malades.

La contamination se fait par contact avec un animal ou l'environnement contaminé. Un traitement est généralement utile (demandez conseil à votre vétérinaire).



Attention : les teignes sont des parasitoses **transmissibles à l'homme** chez qui elles provoquent d'intenses démangeaisons.

Conséquences des infestations par les ectoparasites

Les conséquences de ces infestations sont :

- une **spoliation**, notamment sanguine par les parasites hématophages,
- un **stress**,
- des démangeaisons qui entraînent une **dépense d'énergie** supplémentaire,
- une **diminution de la consommation alimentaire** (chute du GMQ, amaigrissement induisant une baisse de la fertilité et des performances zootechniques, etc.),
- une diminution de l'état général favorisant les autres parasitoses, ainsi que d'éventuelles complications bactériennes. Les animaux sont affaiblis, donc **plus sensibles aux pathogènes** (virus, bactéries, etc.),
- des **pertes économiques** liées aux frais vétérinaires (frais de consultation, médicaments), à la perte de poids de la carcasse, aux réformes prématurées voire à la mort éventuelle de l'animal.

Remarque :

Ce sont souvent les animaux les plus faibles et/ou les plus jeunes qui souffrent le plus de l'infestation parasitaire (signes cliniques plus marqués).

COMMENT LUTTER : La prévention est de rigueur.

La prévention de la prolifération excessive des parasites externes passe par :

- un **nettoyage et une désinsectisation efficaces des bâtiments d'élevage**. Pour cela il existe de nombreux produits dans le commerce,
- des **traitements préventifs** sur les animaux.

Les traitements préventifs des animaux et des locaux devront se faire **régulièrement** afin de rompre le cycle de développement des parasites.

Plusieurs facteurs influencent favorablement le degré d'infestation par les parasites externes :

- une forte densité animale,
- des carences alimentaires,
- des fréquences de nettoyage et de désinfection insuffisantes des locaux et des parcours,
- une infestation par des parasites digestifs, une maladie concomitante (car affaiblissent l'animal).

Prévenir les facteurs de risque

- ➡ **La litière** : Il est primordial d'**éviter l'accumulation de litière**. Elle doit être la plus sèche et la plus propre possible : paillage et enlèvement régulier de la litière.
- ➡ **Le bâtiment** : Eviter l'utilisation de matériaux poreux au niveau du bâtiment d'élevage (murs non crépis, bois), souvent lieux de refuge des parasites. Préférer les sols bétonnés à de la terre, appliquer une couche de peinture sur les murs...
- ➡ **Les animaux** : il est essentiel de bien appliquer **uniformément** le produit antiparasitaire et à **dose suffisante** sur l'ensemble du corps en insistant au niveau des plis cutanés : scrotum, vulve, mamelle ainsi qu'au niveau de la tête (importance notamment des conduits auditifs), car ces zones servent de « refuges » aux parasites. *Bien tremper la tête de l'animal dans le produit si traitement en bain.*

La quarantaine

Il faut être particulièrement attentif aux animaux provenant d'un autre élevage. La mise en place d'une quarantaine est **indispensable**. Elle constitue une mesure primordiale vis-à-vis des maladies dites d'introduction. Le lieu de quarantaine doit être rigoureusement nettoyé et désinfecté après chaque passage d'animaux. Une des mesures à prendre dès l'arrivée des animaux est un traitement contre les parasites externes (produit à large spectre).

Attention notamment lors des prêts de reproducteurs : ces règles doivent être tout particulièrement respectées.



Attention...

Il est important de mettre en place des mesures d'hygiène comprenant des opérations de désinfection des locaux et du matériel d'élevage, tout en sachant bien que le milieu ne sera jamais stérile. L'objectif est avant tout de diminuer la pression parasitaire et le risque de développement des maladies.

Quand vous constatez les premiers signes de la présence d'ectoparasites dans votre élevage, **N'ATTENDEZ PAS** pour mettre en place un traitement sur les animaux et pour nettoyer/désinsectiser votre bâtiment. **En réagissant rapidement, vous limiterez la propagation des parasites et les conséquences sur vos animaux.**

LES MOYENS DE LUTTE

Les traitements anti-parasitaires : plusieurs familles de molécules peuvent être utilisées pour le traitement des animaux ainsi que des locaux d'élevage, en voici quelques exemples :

Nom du produit (principe actif)	Indication	Modalité de traitement	Remarques
Asuntol 50® (coumaphos)	Tiques, gales	Bain, douche	Pas d'AMM chez les ruminants
Dimpygal® (diazinon)	Tiques Gale, puces, poux	Bain, douche	Respecter les précautions d'emploi
Diazapid® (diazinon)	Tiques, puces, poux, gale	Bain, douche	
Sebacil® (phoxim)	Tiques, puces, mouches, poux et gales	Bain, douche ou aspersion	CI femelles laitières DA:viande et abats 28 j
Taktic® (amitraz)	Poux, tiques, gales	Bain, Douche	Respecter les précautions d'emploi
Butox 50® 1/1000 (deltaméthine)	Poux, tiques, gales, mouches, puces	Bain, douche	Pas d'AMM pour les caprins
Butox 7,5 "pour-on®" (deltaméthine)	Poux, tiques, gales, mouches, puces	Application "pour on" sur le dos	Pas d'AMM pour les caprins
Acadrex 60® (fenvalerate)	Gales, tiques	Bain, douche	Pas d'AMM pour les caprins
Arkofly® (fenvalerate)	Tiques, poux, mouches	Douche	Pas d'AMM pour les ovins et caprins
Dectomax® Injectable (doramectine)	Poux, gales (+ strongles digestifs)	Sous-cutané Intra Musculaire	Pas d'AMM pour les caprins
Ivomec® ovin injectable (ivermectine)	Poux, gales, autres insectes (+ strongles digestifs)	Sous-cutané strict	Interdit chez les brebis laitières en lactation et moins de 21 jours avant agnelage
Ivomec® "pour On" (ivermectine)	Poux, gales, autres insectes (+ strongles digestifs)	Application "pour on" sur le dos	Pas d'AMM pour les ovins et caprins

- Source : PONCELET J.L. Les maladies transmises par les tiques chez les ovins. Bulletin des GTV, 1995, n°5, p. 29-36.
- AMM : Autorisation de mise sur le marché.
- CI : Contre-indication.
- DA : Délai d'Attente.

Remarque : Pour l'obtention de ces produits et les recommandations concernant leur utilisation, demandez conseil à votre vétérinaire. **Attention au délai d'attente pour la viande et le lait.**

PRESENTATION DE QUELQUES DESINFECTANTS

Le nettoyage permet d'éliminer toutes les souillures visibles dans le bâtiment ainsi que les matières organiques. La désinfection, réalisée après le nettoyage, assure quant à elle la destruction des bactéries, virus et moisissures.

Attention, beaucoup de désinfectants usuels sont inactivés en présence de matière organique.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, chaque désinfectant dispose d'un spectre d'activité qui lui est propre. De plus, pour plusieurs d'entre eux, leur action est garantie pour un dosage spécifique. Il importe donc que celui-ci soit respecté. Un bon désinfectant doit détruire un maximum de parasites, champignons, bactéries, virus...

Substance active	Actif en présence de matière organique	Rémanence (longue durée d'action)	Virus	Bactéries	Champignons	Parasites et larves
Phénols						
- Crésyl®	Oui	Oui	++	++	+	++
- Mefisto®	Oui	Oui	+++	+++	+	+
Chaux vive	Oui	Oui	++	++	++	++
Iode	Non	Non	++	++	++	+
Chlore :Eau de javel	Non	Non	++	+++	+++	+
Soude caustique (8 g/l)	Non	Non	++	+++	+	+++
Ammoniums quaternaires						
- TH ₄ ⁺ ®	Non	Non	++	+++	+	0
- Aseptol®						

Remarques : Certains désinfectants cités ci-dessus sont actifs en présence de matière organique. Cependant, leur efficacité est plus importante sur une surface préalablement nettoyée. Oocide® et Sorgene 5® (disponibles au GDS) en plus de leur activité virucide/bactéricide et fongicide sont aussi actifs contre les œufs de coccidies.

Le choix du désinfectant dépendra de plusieurs facteurs :

- Spectre d'activité le plus large possible.
- Action rapide et durable (rémanence).
- Efficacité même en présence de matière organique (fumier, déjections...). L'éleveur devra tenir compte du type de sol (béton ou terre) mais aussi du type de salle à désinfecter (maternité, etc.).

D'autres critères sont à prendre en compte :

- utilisation en présence des animaux,
- facilité d'emploi,
- odeur,
- coût,
- innocuité pour l'homme et pour l'environnement,
- humidité.

L'eau bouillante sous pression ou le brûlage sont des mesures qui pourront venir compléter la désinfection.